

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 18

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 18.

Lausanne, le 30 Septembre 1870.

XV^e Année.

SOMMAIRE. — Guerre franco-allemande de 1870, et Rapports prussiens (*Suite.*) — Fortifications de Paris; *avec un plan.* — Nouvelles et chronique

SUPPLÉMENT. — Institutions militaires et progrès de l'art militaire sous Louis XIV. (*Fin.*) — Révision de la Constitution fédérale. — Pièces officielles.

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE DE 1870.

Les troupes allemandes ont obtenu la reddition des places de Toul et de Strasbourg, grand succès qui leur assure maintenant la possession presque complète de la ligne de communication par la voie de l'est, et leur permet de disposer d'une soixantaine de mille hommes de plus pour tenir la campagne ainsi que d'un matériel de siège considérable. En outre, l'armée d'observation des côtes de la Baltique se trouvant disponible par le départ de la flotte française, la plus grande partie vient d'entrer en France par l'Alsace, sous le commandement du général Vogel de Falkenstein, rallié encore par d'autres troupes de la landwehr et des forteresses. C'est en tout un renfort de 160 à 180 mille hommes que reçoit l'armée d'opérations, renfort dont elle avait grand besoin depuis sa gigantesque entreprise du siège de Paris, commencé le 16 septembre.

La place de Metz est en revanche toujours gardée par sept corps d'armée, sous le prince Frédéric-Charles, à savoir: les n^{os} 1, 7, 8, 9, 10 presque en entier, les n^{os} 2 et 3 en faible partie, mais renforcés de 3 divisions de landwehr. Cette armée a fourni de nombreux détachements, surtout de cavalerie, à celles opérant devant Paris, qui rencontrent plus de résistance qu'elle ne l'avaient prévu.

Nous continuons à publier la traduction littérale des rapports prussiens sur ces grands événements:

Rapport général sur les opérations du 18 août au 2 septembre.

Le trop long séjour de la principale armée française autour de Metz avait permis, par les batailles des 14, 16 et 18 août, de la couper complètement de ses communications avec Paris et de la bloquer étroitement dans Metz. Mais il restait encore une portion importante de l'armée ennemie à combattre. Par les opérations qui avaient ouvert la campagne, les corps de Mac-Mahon et de Douay, en Alsace, ainsi que le corps de Faily qui leur avait été envoyé en renfort de l'armée principale, se trouvaient totalement séparés de celle-ci.

Ces corps, suivis de la 3^e armée (prince royal de Prusse), se retirèrent, en profitant en partie du chemin de fer, sur Châlons-sur-Marne, où se formait le 12^e corps, alors aux ordres de Trochu. En même temps un nouveau corps, le 15^e, se formait à Paris sous les ordres du général Vinoy. L'importante place de dépôt de Châlons offrait de grandes ressources aussi bien pour refaire les corps déjà engagés que pour en créer de nouveaux, et le maréchal Mac-Mahon fut chargé du commandement en chef de cette seconde armée, que l'empereur alla rejoindre.

En conséquence, la marche en avant des corps prussiens qui n'étaient pas indispensables à la garde de Metz fut aussitôt ordonnée et commencée. La 3^e armée ne l'avait d'ailleurs pas suspendue d'un instant. Elle fut renforcée par un détachement de l'armée du prince Frédéric-Charles, à qui resta le commandement en chef de toutes les troupes laissées autour de Metz, et ce détachement, composé de la garde, du 4^e et du 12^e corps (Saxons), fut placé sous les ordres du prince royal de Saxe.